



**DEMANDE D'ENVOI
DE DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES**

Conformément à l'article R 225-88 du Code de commerce, à compter de la convocation de l'assemblée et jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la réunion, **soit le 31 mai 2018**, les actionnaires peuvent demander les documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 dudit Code.

Je soussigné(e) :

NOM ET PRENOM _____

ADRESSE _____

Propriétaire de _____ action(s) sous la forme :

- nominative,
- au porteur, inscrites en compte chez¹ _____

demande l'envoi à l'adresse ci-dessus indiquée des documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R 225-83 du Code de commerce en vue de l'Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2018.

Fait à _____, le _____ 2018

Signature

- Vous disposez également de la faculté de consulter les publications du groupe Recylex en ligne sur le site internet : www.recylex.fr
- Les actionnaires nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la société l'envoi des documents et renseignements précités à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures.

Ce document également disponible sur le site de la Société www.recylex.fr est à renvoyer à :
Société Générale Securities Services, SGSS/SBO/CIS/ISS, 32, rue du Champ de tir – CS 30812, 44308 Nantes Cedex 3, France.

¹ Indication du teneur de compte : banque, établissement financier ou courtier en ligne, etc. (l'actionnaire au porteur doit justifier de sa qualité d'actionnaire par l'envoi d'une attestation de détention délivrée par l'Intermédiaire habilité).